



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2025
Espace Anna Marly – 19h00

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2025,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,
- Rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2023 d'Orléans Métropole (*Ce rapport est à la disposition des membres du Conseil Municipal à la Direction Générale des Services*),
- Délibérations :

		Rapporteur.e.s :
	UNE VILLE ENGAGÉE	
2025-589	Dénomination de l'esplanade matérialisant la nouvelle entrée du groupe scolaire Jean-Moulin.	F. RIVIERE DA SILVA
2025-590	Dénomination de la nouvelle structure Petite enfance.	
2025-591	Dénomination du parvis de l'hôtel de ville.	
2025-592	Mise en place d'une expérimentation d'un congé menstruel pour les agentes de la collectivité.	
2025-593	Subvention exceptionnelle à l'association du Planning Familial du Loiret.	
	SOLIDARITES	
2025-594	Actualisation du règlement de la bourse au permis.	M. VILLARET
2025-595	Création d'une bourse emploi formation.	
2025-596	Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville 2025.	
2025-597	Subvention exceptionnelle à la Banque Alimentaire du Loiret.	O. BELLIZIO
	EDUCATION JEUNESSE	
2025-598	Motion relative à la suppression du fonds de soutien au développement des activités périscolaires.	F. RIVIERE DA SILVA
2025-599	Convention entre la ville de Saint Jean de la Ruelle et l'Education Nationale relative à la scolarisation anticipée d'enfants de moins de trois ans.	N. HAMEAU
2025-600	Partenariat entre l'association Coup de Pouce et la ville de Saint Jean de la Ruelle pour la mise en œuvre de cinq clubs Coup de Pouce Clé.	
2025-601	Conventions avec la CAF au titre de la Prestation de Service pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaires et extrascolaires, de l'Aide Spécifique Rythmes Educatifs (ASRE), du bonus territoire Convention Territoriale Globale (CTG) et du complément inclusif.	O. BELLIZIO
2025-602	Convention avec Orléans Métropole relative aux contributions apportées aux actions de prévention spécialisée dans les communes de Fleury-les-Aubrais, Orléans, Saint-Jean-de-Braye et Saint Jean de la Ruelle.	M. VILLARET



2025-603	Recours aux contrats d'apprentissage.	F. RIVIERE DA SILVA
2025-604	Convention de partenariat avec la Ville d'Orléans et le Comité de jumelage pour l'accueil de jeunes stagiaires d'Amposta.	F. BUREAU
FINANCES		
2025-605	Budget principal - Approbation du compte de gestion 2024.	F. RIVIERE DA SILVA
2025-606	Budget annexe locations immobilières - Approbation du compte de gestion 2024.	
2025-607	Budget annexe camping - Approbation du compte de gestion 2024.	
2025-608	Budget principal - Adoption du compte administratif 2024.	
2025-609	Budget annexe locations immobilières - Adoption du compte administratif 2024.	
2025-610	Budget annexe camping - Adoption du compte administratif 2024.	
2025-611	Budget principal - Affectation du résultat 2024.	
2025-612	Budget annexe locations immobilières - Affectation du résultat 2024.	
2025-613	Budget annexe camping - Affectation du résultat 2024.	
2025-614	Budget principal - Rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain et de Cohésion Sociale sur l'exercice 2024.	
2025-615	Budget principal - Adoption du budget supplémentaire 2025.	
2025-616	Budget annexe locations immobilières - Adoption du budget supplémentaire 2025.	
2025-617	Budget annexe camping - Adoption du budget supplémentaire 2025.	
2025-618	Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – ajustements des montants.	
2025-619	Création d'une aire de jeux au sein du quartier des Salmoneries et aménagement d'une esplanade devant l'école Jean-Moulin – Approbation du projet et demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville.	
AMENAGEMENT		
2025-620	ZAC Alleville Nord – Compte-rendu annuel d'activité pour la collectivité locale (CRACL) – Exercice 2024.	P. LAVAL
2025-621	Taxe sur la Publicité Extérieure (TPE) - Fixation des tarifs pour l'année 2026.	
ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE		
2025-622	Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) Agence Régionale Energie et Climat du Centre Val de Loire (AREC CVL).	G. PAOLI
2025-623	Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) Orléans Energies.	
2025-624	Subvention exceptionnelle à l'Association pour la Protection des Chats Libres d'Orléans (APCLO).	A. PARAYRE
2025-625	Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole. Approbation.	I. GAUTHIER
CULTURE		
2025-626	Soutien à l'édition de l'ouvrage commémoratif réalisé par le GHILIIS.	A. LE BIHAN
2025-627	Soutien à l'exposition proposée par l'Institut d'Histoire Sociale.	
2025-628	Règlement intérieur du Conservatoire à rayonnement communal.	
2025-629	Actualisation du règlement intérieur des bibliothèques.	



SPORTS		
2025-630	Tarification annuelle des activités « aqua-forme » et mise à jour du règlement intérieur du centre aquatique municipal.	V. DESNOUES
AFFAIRES GENERALES		
2025-631	Réseau de transports de la Métropole - Rapports d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire relatifs au contrôle des comptes et de la gestion d'Orléans Métropole – communication.	F. RIVIERE DA SILVA
2025-632	Vie institutionnelle – Nombre et répartition des sièges au conseil métropolitain – Proposition d'un accord local.	
RESSOURCES HUMAINES		
2025-633	Modification du tableau des effectifs permanents.	F. RIVIERE DA SILVA
2025-634	Modification du règlement sur les autorisations spéciales d'absences.	
2025-635	Mise à jour du règlement intérieur relatif aux conditions d'utilisation des véhicules à l'occasion du service par le personnel municipal.	
2025-636	Mise à jour de la détermination du nombre maximal de vacataires recrutés par la collectivité et des modalités de rémunération.	

- Questions diverses.

RAPPEL

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le procès-verbal d'une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Maire **avant le vendredi 27 juin 2025 – 12 heures.**